

DECISION N° P25-24

Portant signature d'un contrat de prêt GAIA LT d'un montant total de 150 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et consignation pour le financement d'une opération acquisition/aménagement d'une parcelle sise à Grésy-sur-Aix

Le Vice -Président

- ✓ Vu l'arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac économie,
- ✓ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-1,
- ✓ Vu la délibération du conseil syndical n° C21-39 du 29 avril 2021 portant délégation de compétence du Conseil syndical à la Présidente pour réaliser des emprunts dans la limite du montant des emprunts inscrits au Budget,
- ✓ Vu l'arrêté n°2020A78 du 16 octobre 2020 portant délégation de fonction en matière de finances, à Monsieur Olivier Rognard, deuxième vice-président,
- ✓ Vu le résultat de la consultation réalisée auprès des établissements bancaires,
- ✓ Considérant que le montant de l'emprunt inscrit au BP 2025 du Budget Général s'élève à 7 888 879 €,

DECIDE

Article 1 : de contracter auprès de la Caisse des Dépôts un Contrat de Prêt composé d'une Ligne de Prêt d'un montant total de 150 000 €, et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : GAIA Long Terme

Montant : 150 000 euros

Durée de la phase de préfinancement : 0 mois

Durée d'amortissement : 20 ans

Dont différé d'amortissement : 0 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.8%

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Prioritaire

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A

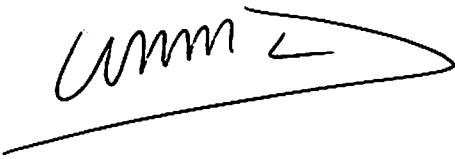
Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Article 2 : de signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Article 3 : que conformément à l'article L 5211-1 du CGCT, cette décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil syndical.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 19 décembre 2025

Olivier ROGNARD
Vice-président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Rognard', is written over a horizontal line that tapers to a point on the right side.



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES



Dossier n° : U160280
Suivi par : **AUDOUY Florence**
Courriel : Florence.Audouy@caissedesdepots.fr

MONSIEUR LE PRESIDENT
CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE

16 AVENUE LAC DU BOURGET
73370 LE BOURGET DU LAC

Lyon, le 18 décembre 2025

Objet : Financement de l'opération de Aménagement Foncier, située Grésy sur Aix à GRESY-SUR-AIX 73100.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu nous solliciter pour le financement cité en objet, ce dont je vous remercie.

Sur la base des informations que vous nous avez transmises, je vous informe que la Caisse des Dépôts est en mesure de contribuer au financement de votre opération.

Vous trouverez en pièces jointes les informations relatives à notre offre, notamment les caractéristiques financières et la liste des documents à nous transmettre afin d'établir le contrat.

J'attire votre attention sur la demande du comité de bien vouloir clarifier la situation financière de CGLE (en particulier l'évolution de la dette "externe") avant l'examen de toute nouvelle demande d'engagement en Comité.

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Corinne STEINBRECHER
Directrice Territoriale Arc Alpin

Pièces jointes :

- Documents à produire et conditions préalables
- Caractéristiques financières du financement Caisse des Dépôts
- Montage de garantie
- Plan de financement de l'opération

Caisse des dépôts et consignations
44 rue de la Villette - Immeuble Aquilon - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48
auvergne-rhone-alpes@caissedesdepots.fr

banquedesterritoires.fr  @BanqueDesTerr



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Dossier n° U160280

Opération : ACQUI/ZONEECO/CHAMBERYGRANDLAC (n° 5160070)

Date limite de validité de l'offre : 15/12/2026

Montant total du financement CDC : 150 000,00 €

Date limite de validité de la cotation : 18/03/2026

Documents à produire et conditions préalables

Documents à produire et conditions préalables à l'émission des contrats de prêts

- Autorisation d'emprunt

Documents à produire et conditions préalables au versement des fonds

- Contrat signé électroniquement par la CDC et le client



BANQUE des
TERRITOIRES



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Dossier n° U160280

Opération : ACQUI/ZONEECO/CHAMBERYGRANDLAC (n° 5160070)

Date limite de validité de l'offre : 15/12/2026

Montant total du financement CDC : 150 000,00 €

Date limite de validité de la cotation : 18/03/2026

Caractéristiques financières

Les caractéristiques financières des prêts figurant ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées à la demande de l'emprunteur sous réserve d'un accord du prêteur lors de la contractualisation.

Proposition n°1 - 1 prêt(s)

Offre CDC	
Caractéristiques	GAIALT
Enveloppe	GAIA Territorial Long Terme
Montant	150 000 €
Commission d'instruction	90 €
Durée de la période	Trimestrielle
Taux de période	0,62 %
TEG ¹	2,48 %
Phase d'amortissement	
Durée	20 ans
Index ²	Livret A
Marge fixe sur index	0,8 %
Taux d'intérêt	Livret A + 0,8 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité actuarielle sur courbe SWAP (J-40)
Modalité de révision	SR
Taux de progression de l'amortissement	0 %

¹ L'Emprunteur est informé que, conformément à la réglementation en vigueur, le Taux Effectif Global (TEG) susmentionné, calculé selon un mode proportionnel et sur la base du nombre de jours exacts de la durée de la période mis en rapport avec l'année civile (soit "Exact/365"), est fourni à titre indicatif en tenant compte de l'ensemble des commissions, rémunérations et frais, dont les frais de garantie calculés sur la base du montage de garantie prévu dans le tableau ci-après, supportés par l'Emprunteur et portés à la connaissance du Prêteur lors de l'instruction de chaque Ligne du Prêt et qu'il est susceptible d'être actualisé à l'émission du contrat de prêt. Toutefois, ce TEG indicatif ne saurait être opposable au Prêteur en cas de modification des informations portées à sa connaissance.

² A titre purement indicatif et sans valeur contractuelle, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente Lettre d'Offre est de 1,7 % (Livret A).

**BANQUE des
TERRITOIRES**

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Dossier n° U160280

Opération : ACQUI/ZONEECO/CHAMBERYGRANDLAC (n° 5160070)

Date limite de validité de l'offre : 15/12/2026

Montant total du financement CDC : 150 000,00 €

Date limite de validité de la cotation : 18/03/2026

Montage de garantie

Les garanties des prêts indiquées ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées à la demande de l'emprunteur sous réserve d'un accord du prêteur lors de la contractualisation.

Type de Garantie	Dénomination du garant / Désignation de la Garantie	Quotité Garantie (en %)
Exonéré	Exonéré	Exonéré

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 073-200075810-20251219-P2524-AR

Berger
Levrault



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Dossier n° U160280

Opération : ACQUI/ZONEECO/CHAMBERYGRANDLAC (n° 5160070)

Date limite de validité de l'offre : 15/12/2026

Montant total du financement CDC : 150 000,00 €

Date limite de validité de la cotation : 18/03/2026

Plan de financement de l'opération

Ressources	Montant	%
Total des prêts CDC	150 000,00 €	27,79
Fonds propres	389 680,00 €	72,21
TOTAL des ressources	539 680,00 €	100,00